

Formation AM

Option cyclomoteur

Tarifs en vigueur du 01/01/2024 au 30/12/2024 dont TVA à 20%

Les conditions d'accès à la formation du Brevet de Sécurité Routière sont :

- avoir 14 ans le premier jour du stage
- avoir obtenu l'ASSR 1^{er} niveau
- **nous confirmer la présence du candidat 6 jours avant la date de formation**
- **déposer le dossier complet au plus tard une semaine avant la date de formation**

- ✓ 6 heures de formation pratique hors et en circulation
- ✓ 2 heures cours théorique + Sensibilisation aux risques
- ✓ Accès e-Learning (Livret numérique de formation + cours)
- ✓ Gestion de l'élève (ouverture du dossier, délivrance du titre)



Montant de la formation

235€



Le règlement s'effectue à l'inscription

Pour la pratique, vous devez obligatoirement être équipé :

- d'un casque homologué
- de gants homologués à la pratique de la moto (marquage CE)
- d'un blouson ou veste à manches longues (pas de coupe-vent)
- d'un pantalon ou d'une combinaison
- **de chaussures montantes ou bottes** (pas en caoutchouc)
- location : équipement (chaussures, casque, gants) 15,00 €



Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

Voir la fiche de renseignements jointe

Horaires du stage :

- 1^{er} après-midi : de 13h15 à 19h00
- 2^{ème} après-midi : de 13h15 à 19h00

ATTENTION :

PRESENCE OBLIGATOIRE D'UN PARENT A 18H00 LE 2ND JOUR